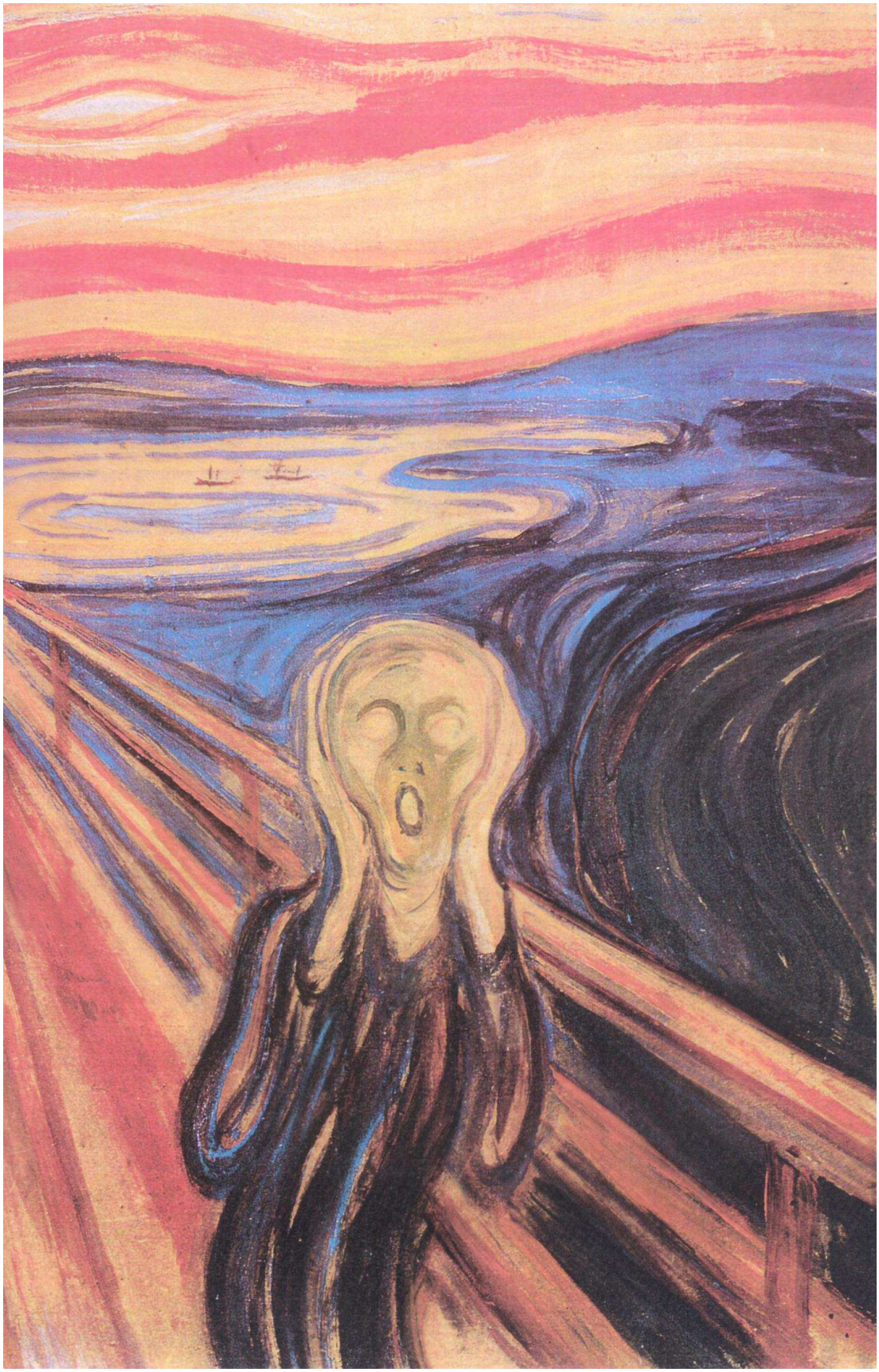

# 1893 : la fusillade de l'avenue de Jemappes

# vue à travers la presse montoise.

**EN COUVERTURE :**
***Le Cri* (1893) de EDUARD MUNCH.**
**Nationalgalleriet, Oslo.**

## Introduction.

**L**e drame qui s'est joué le 17 avril 1893, aux portes de Mons, a déjà été relaté, mais personne ne s'était préoccupé, jusqu'à présent, de réaliser une étude comparative de la relation de ces événements dans la presse locale.

Notre recherche dans les journaux[1] repose donc principalement sur une analyse quantitative des articles consacrés à la grève du mois d'avril 1893, dans le Borinage, et à la fusillade qui en fut le point d'orgue. Elle s'accompagne d'un tour d'horizon du contexte international et national ainsi que de la mise en évidence du rôle joué par chaque *acteur* de l'affrontement fatal. Enfin, les conséquences politiques et sociales de l'événement sont brièvement passées en revue.

Si la *barrière de sang* entre Montois et Borains s'est estompée au fil des années, elle n'en demeure pas moins présente dans la mémoire collective.

Puisse cette étude apporter quelques lumières sur la tragédie.

[1] Nous regrettons l'absence de journaux socialistes locaux pour le mois d'avril 1893.

## I- 1893 : Le contexte.

### A-International.[1]

**-Etats-Unis :** Stephen Grover, démocrate, devient le 24è président.
**-France** : élections à la Chambre des députés : percée des socialistes (Millerand,
Jaurès...) qui assurent une majorité aux progressistes.
**-Grande-Bretagne :** le droit de vote est accordé aux femmes.
**-Russie :** Serge Witte devient ministre de l'économie, poste qu'il occupera jusqu'en 1903 (emprunts, chemins de fer...).
**-Empire ottoman :** début du massacre des Arméniens. La Grande-Bretagne obtient une pause temporaire du génocide en 1895.

**Socialisme :** -grèves importantes en Australie.
-Rosa Luxemburg participe à la fondation du parti social - démocrate de Pologne.
-Auguste Bebel représente la circonscription de Strasbourg au Reichstag, après la victoire du Parti National-Démocrate aux élections.
-Keir Hardie crée l'Independant Labour Party qui sera à l'origine du Parti Travailliste anglais (1906).
-Emile Vandervelde publie *Parasitisme organique et parasitisme social.*

**Arts : - Architecture :**-Horta,V. :réalisation, à Bruxelles, de l'hôtel Tassel.
**-Littérature :**-Courteline, G. : *Messieurs les ronds-de-cuir.*
-Strindberg, A. : *Mademoiselle Julie.*
-Tchékhov, A., *Récit d'un inconnu.*
-Verhaeren, E. : *Les campagnes hallucinées.*
-Wilde, O., *Une femme sans importance.*
-Zola, E., *Le docteur Pascal.*
**-Peinture :** -Gauguin, P., *Eau mystérieuse.*
-Monet, C. : *Les cathédrales de Rouen.*
-Munch, E., *Le cri.*

[1] BOUDET, J., *Chronologie universelle*, Paris, Bordas, 1983, p. 445 et WILLERVAL, B. (sous la dir. de), *Chronique illustrée d'histoire universelle*, Paris, Eclectis/Albin Michel, 1992, 392 pp.

**-Musique :** -Puccini, G. : *Manon Lescaut.*
-Tchaïkovski, P. : *Symphonie pathétique.*

**-Divers :** -Exposition universelle de Chicago.
-R. Diesel invente le moteur à injection qui portera son nom.

## B-National.

### 1°-Le contexte économique et social.

A partir de la crise de 1873, l'économie mondiale entre dans une phase de contraction (2è Kondratieff, phase B) qui va durer jusqu'en 1895. Cette célèbre dépression se fera durement sentir en Belgique.[1] En effet, cette période est caractérisée par une baisse des salaires réels et une hausse du chômage, deux éléments qui permettent, en partie, de comprendre la violence des réactions ouvrières.[2]

Dans le cadre de ce travail, il n'entre pas dans nos intentions de retracer les caractéristiques bien connues de la condition ouvrière, dans le Borinage, à la fin du XIXè S.[3] ; nous en rappellerons simplement quelques éléments typiques :

**-Les journées de travail** sont longues (12 à 16 heures), sans congé, même le dimanche.

**-Les salaires** sont bas et en partie payés en nature (truck system : supprimé en 1887).[4] La moitié, au moins, du salaire est consacrée à la nourriture.

---

[1] CHLEPNER, B. S., *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, U.L.B., Institut sociologique Solvay, 1956, p. 48.
[2] Notamment en 1886 et 1893.
[3] Voir à ce sujet -J. PUISSANT, *Evolution du mouvement socialiste dans le Borinage*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1979, pp. 53-80.
-*Idem, Un lent et difficile processus de démocratisation,*, dans *La Wallonie. Le pays et les hommes*, sous la direction de H. Hasquin, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1976, pp. 159-167.
[4] Dans le Borinage, un mineur en 1893 gagne environ 2, 80 F. par jour ; le pain de 2 kg. coûte environ 66 centimes (voir, à ce sujet : MAHIEU-HOYOIS, F., L'évolution du mouvement socialiste borain (1885-1895), dans *Cahiers du centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 62, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1972, p. 68).

**-Le travail des femmes et des enfants** : cette main d'œuvre sous-payée représente un apport indispensable pour échapper à la misère. En 1886, le Couchant de Mons utilise toujours autant d'enfants qu'en 1843.

**-L'alcoolisme** : un café pour 23 habitants, dans le Borinage, en 1885.

**-La mortalité précoce :** l'espérance de vie pour les ouvriers est de 45 ans (55 pour la bourgeoisie).[1]

**-L'analphabétisme :** 56% des habitants de la province du Hainaut ne savent ni lire, ni écrire en 1869[2] .

**-L'infériorité juridique :** le livret d'ouvrier a été supprimé en 1883 ; néanmoins, les revendications ouvrières se heurtent à l'article 310 du Code pénal qui prévoit que toute atteinte à la liberté du travail et toute intimidation peuvent être punies d'un mois à deux ans de prison. Enfin, l'ouvrier est victime d'une discrimination explicite puisque le Code civil déclare *que le maître est cru sur son affirmation*, en cas de litige avec ses ouvriers, tandis que ceux-ci doivent faire la preuve de leurs accusations.

**-Le suffrage censitaire** écarte les ouvriers du pouvoir et les empêche de disposer de la protection d'une législation sociale.

**-Les débuts de la législation sociale :** la Belgique est en retard, dans ce domaine, par rapport aux pays voisins. L'état d'esprit conservateur du patronat empêche tout changement[3]. Quelques timides réformes apparaissent néanmoins ; elles ne seront appliquées efficacement qu'après la guerre de 1914-18 ( 1887 : abolition du *truck system* ; loi sur l'incessibilité et l'insaisissabilité des salaires ; 1888 : police des établissements dangereux, insalubres ou incommodes ; 1889 : interdiction du travail industriel aux enfants de moins de 12 ans, limitation à 12 heures de la journée de travail et interdiction du travail de nuit pour les garçons de 12 à 16 ans et les filles de 12 à 21 ans, interdiction du travail souterrain de mine aux femmes de moins de 21 ans).

---

[1] Ce témoignage de Vincent Van Gogh est éloquent : *La plupart des ouvriers [du Borinage] sont maigres et pâles de fièvre, ils ont l'air fatigués, épuisés, ils sont tannés et vieillis avant l'âge ; en règle générale, leurs femmes sont, elles aussi, blêmes et fanées.* (VAN GOGH, V., *Correspondance...*, Wasmes, avril 1879, vol. I, p. 181 ; cité dans PUISSANT, J., *L'évolution du mouvement socialiste..., op. cit.*, p. 64).

[2] LAVELEYE (de), E., *L'instruction du peuple*, Paris, Hachette, 1872, p. 189. Mais ce chiffre, pour l'ensemble de la province, est certainement dépassé si l'on ne tient compte que de la population laborieuse du Borinage.

[3] A Mons, en 1886, les patrons charbonniers se prononcent contre toute législation sociale qui conduirait, selon eux, l'industrie houillère à la ruine. Ils demandent, au contraire, au Gouvernement d'augmenter l'effectif de la gendarmerie dans les centres industriels.

**Groupes de mineurs de Dour (photo de 1891.)**[1]

[1] FOURMANOIT, L., *Des luttes...des hommes...et du Borinage. Quatre-vingt-treize avenue de Jemappes*, édition Borinage 2000, 1983, p.174.

## 2°-Le contexte politique : le suffrage universel[1].

Plusieurs pays européens ont adopté le suffrage universel avant la Belgique : France et Suisse (1848), Allemagne (1867). Cependant, même tardive, l'arrivée de ce mode de scrutin, dans notre pays, ne va pas aller sans mal.

Examinons, en premier lieu, le point de vue de chaque force politique à propos du droit de vote.

-Le parti catholique, au pouvoir depuis 1884, s'oppose au S.U.[2]

-Le parti libéral est déchiré sur cette question : les doctrinaires (Frère-Orban) en sont adversaires, tandis que les progressistes (Demeur, Janson) proposent la révision de la constitution et veulent, en plus du S.U., jeter les bases d'une législation sociale et d'un enseignement laïc, obligatoire et gratuit.

-Le Parti ouvrier belge, créé en 1885, va développer des campagnes en faveur du S.U. Les publications révolutionnaires comme le *Catéchisme du peuple* d'Alfred Defuisseaux[3], en 1886, et les émeutes qui ont lieu, la même année, dans tous les centres industriels du pays, n'émeuvent pas le gouvernement. La campagne du P.O.B. pour le S.U. atteint un premier sommet en août 1890 avec la manifestation de masse connue sous le nom de serment de Saint-Gilles.

Après trois essais infructueux (1870, 1883 et 1887), le libéral progressiste Paul Janson parvient à faire adopter, en février 1892, la proposition de la révision de l'article 47 de la Constitution[4]. Les élections législatives du 14 juin 1892, consécutives à la publication de la déclaration de révision, conservent aux catholiques la majorité des sièges[5]. Mais le débat s'enlise en commission dans l'examen de diverses propositions. La proposition de Janson (suffrage universel pur et simple) est rejetée en séance plénière par 115 voix contre 26 (11 avril 1893). Le P.O.B. lance alors un appel à la grève générale immédiate.

---

[1] Voir, à ce sujet, MABILLE, X., *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1997, pp. 189-194, BRUWIER, M., BUSIEAU M. et DORSIMONT,D.,*Histoire des fédérations. Mons-Borinage*, , Mémoire ouvrière, t. VIII, Bruxelles, Présence et action culturelles, 1985, pp. 13-35, DROZ, J., *Histoire générale du socialisme*, t. II, De 1875 à 1918, Paris, Quadrige/Presses universitaire de France, 1997, pp.321-331 et les deux références de J. Puissant données à la page précédente.

[2] Notons que Charles Woeste était partisan du S.U. avant la création du P.O.B. Il pensait que les agriculteurs, très influencés par le clergé rural, voteraient pour le Parti catholique.

[3] Alfred Defuisseaux (Mons, 1843-Nimy 1901). Avocat, publiciste, député socialiste de Mons de 1894 à sa mort. Partisan de la grève générale immédiate pour obtenir le S.U. et instaurer la République, il crée, en 1887, le Parti Républicain. Considéré par le Gouvernement comme un de ses plus dangereux adversaires, il fut condamné à plusieurs reprises à diverses peines de prison.

[4] Changement rendu possible par le ralliement du chef de gouvernement catholique Beernaert qui estimait *qu'il valait mieux faire la réforme électorale que la subir*.

[5] 92 sur 152 à la Chambre ; 46 sur 76 au Sénat.

Pour la première fois, la Belgique se trouvait devant une grève de caractère politique, ne visant pas le patronat et déclenchée sur décision régulière d'un parti.

### 3°-La politique internationale : le Congo[1].

Le Congrès de Berlin (1885), dont l'acte général est signé par quatorze puissances, crée, reconnaît et déclare neutre l'Etat indépendant du Congo, avec le roi Léopold comme souverain. Dès lors, commence l'ère des prospections : cartographes, géologues[2] , ingénieurs des mines et agronomes dressent l'inventaire des ressources et commencent l'exploitation du pays. D'autre part, la *pacification* de ce vaste territoire est commencée et la lutte contre la traite des esclaves se termine par la victoire des Belges (1892-1894).

## II- Les acteurs du drame du 17 avril 1893.

### A-Le gouvernement.

Le gouvernement catholique homogène, au pouvoir au moment de la fusillade de l'avenue de Jemappes, est issu, nous l'avons vu, des élections du 14 juin 1892.
Composition du gouvernement[3] :

-Finances : Beernaert (qui est aussi le chef du gouvernement)[4].
-Affaires étrangères : de Mérode-Westerloo.
-Intérieur et instruction publique : Devolder.
-Justice : Lejeune.
-Agriculture, industrie et travaux publics : de Bruyn.
-Chemins de fer, postes et télégraphes : Vandenpeereboom.
-Guerre : Pontus.

---

[1] PIRENNE, H., *op. cit.* , t. IV, pp. 223-234.
[2] Dont le géologue montois Jules Cornet qui, en août-septembre 1892, découvre les gisements de cuivre du Katanga.
[3] TERLINDEN, C. et *alii*, *Histoire de la Belgique contemporaine*, 1830-1914, t. II, Bruxelles, Dervit, 1929, pp. 600-601.
[4] Auguste Beernaert (Ostende 1829-1912). Docteur en droit, il est élu au Parlement en 1873 et le reste jusqu'à sa mort. Il a occupé divers postes ministériels avant d'être désigné chef du gouvernement et ministre des finances(1884-1894). A la fin de sa vie, il se consacre à des problèmes de droit international (prohibition de la guerre dans les airs, limitation de l'armement...) ce qui lui vaut le prix Nobel de la paix en 1909(*Le nouveau dictionnaire des Belges* (sous la direction de T. Denoël), Bruxelles, Le Cri édition, 1992, p. 45).

Peu favorable au suffrage universel, le gouvernement tente d'enliser les débats dans les commissions parlementaires. Les fusillades de Jemappes et de Borgerhout vont l'obliger à trouver, de toute urgence, une solution de compromis.

**Auguste Beernaert**[1]

### B- Le bourgmestre de Mons : Henri Sainctelette.

Né à Mons en 1851, il devient docteur en droit et en sciences politiques. Il milite avec succès au sein du parti libéral : bourgmestre de Mons depuis 1888 et sénateur de 1894 jusqu'à sa mort (1905).[2] Dans le drame qui va se jouer en avril 1893, il joue un rôle de premier plan puisqu'il a interdit la manifestation sur le territoire de Mons et a donné l'ordre à la garde civique, troupe inexpérimentée, de prendre position sur l'Avenue de Jemappes, voie traditionnelle de pénétration du Borinage vers le chef-lieu de la Province.

[1] Extrait de PIRENNE, H., *op. cit.*, t. IV, p. 193.
[2] *Le nouveau dictionnaire des Belges* (sous la direction de T. Denoël), Bruxelles, Le Cri édition, 1992, p.624).

**Henri Sainctelette.**[1]

## C-La garde civique[2].

Issue des gardes bourgeoises nées des émeutes qui ont précédé la révolution de 1830, la garde civique a été créée par le Congrès national dans le but de veiller au maintien de l'ordre. Cette armée de l'intérieur est composée de civils non appelés au service qui élisent leurs chefs[3] . Elle dépend du ministère de l'Intérieur, mais elle est organisée par commune. Licenciée dès le début du premier conflit mondial, elle est officiellement dissoute en 1920.

En avril 1893, le bourgmestre lui demande de garder une entrée de la ville et d'empêcher les grévistes de pénétrer dans Mons. Plus habituée aux cérémonies officielles qu'aux luttes sociales, elle perd son sang-froid, dans un affrontement qui la dépasse.

---

[1] Extrait de DECAMPS, G., *Mons. Guide du touriste*, Mons, V. Janssens, 1894, p. III.
[2] *Dictionnaire d'histoire de Belgique* (sous la direction d'Hervé Hasquin), Bruxelles, Didier Hatier, 1988, p. 218.
[3] A partir de 1848, les frais d'équipement sont à charge du garde et non plus de la commune, ce qui a pour effet d'écarter les gens pauvres. La garde civique est donc un pilier de l'ordre social.

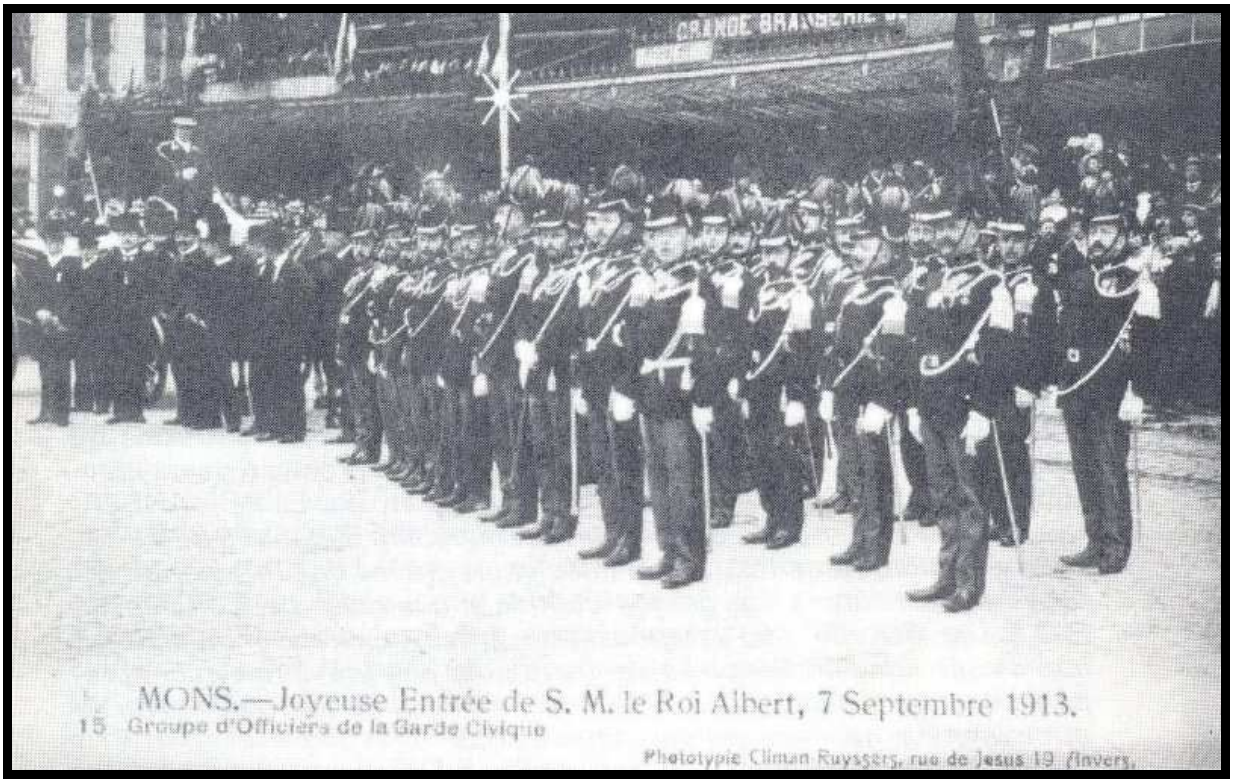


**Garde civique.**[1]

## D-Le socialisme borain.[2]

Le socialisme borain ne s'organise réellement qu'à partir de l'adhésion des différentes sections au P.O.B., en 1885. Deux militants locaux émergent : Elisée Fauvieau et Désiré Maroille, mais l'ingrédient qui donne au mouvement borain son caractère propre vient de l'avocat montois Alfred Defuisseaux, véritable leader charismatique qui mène le Borinage de la lutte sociale au combat politique

En février 1893, la Fédération boraine décide de créer le Syndicat des ouvriers mineurs du Borinage qui compte 8.000 membres lors de sa création. Ses dirigeants, Henri Roger et Arthur Bastien, jouent un rôle considérable dans l'organisation des manifestations qui conduisent à la fusillade de l'avenue de Jemappes. L'échec des grèves d'août 1893 et des difficultés de trésorerie vont entraîner la disparition du syndicat et rendre le premier rôle à la Fédération boraine.

---

[1] FOURMANOIT, L., *Des luttes...des hommes...et du Borinage, Impricoop, 1981, p. 43*.

[2] BRUWIER, M., BUSIEAU M. et DORSIMONT, D.,*Histoire des fédérations*. *Mons-Borinage*, Mémoire ouvrière, t. VIII, Bruxelles, Présence et action culturelles, 1985, pp. 13-35 et PUISSANT, J., *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, Mémoires de la classe des Lettres, t. LXV, Bruxelles, Palais des Académies, 1979, pp. 325-337.

Par ailleurs, la Fédération tente de publier un journal. La presse socialiste boraine va rencontrer de nombreuses difficultés (problèmes d'argent, condamnations, dissensions entre les dirigeants), ce qui explique que les titres sont, en général, éphémères : *La Bataille* (1889-1891), *Le droit du peuple* (1891), *Le cri du peuple* (1891), *Le suffrage universel* (1891-1903).

Enfin, signalons la création de toute une série d'institutions qui symbolisent le dynamisme du socialisme dans la région. Le plus ancien exemple se situe à Frameries où, dès 1888, on signale l'existence d'une coopérative, d'une mutualité, d'une chorale, d'une fanfare et d'une section d'art dramatique qui seront regroupées dans la Maison du peuple .

**Alfred Defuisseaux** [1]

## III- La fusillade de l'avenue de Jemappes vue à travers la presse montoise.

[1] http://www.anacodfilms.com

Pour comprendre le drame qui s'est joué le 17 avril 1893 aux portes de la capitale hennuyère, nous avons examiné cinq quotidiens montois du 12 avril 1893 (les journaux y relatent le début de la grève décidée la veille) au 22 avril (les journaux mentionnent la reprise partielle du travail dans le Borinage ; la fin de la grève ayant été votée par le Parti Ouvrier le 19).

En calculant les surfaces rédactionnelles, nous avons voulu connaître l'importance que chaque journal a attribuée à l'événement. Ensuite, nous avons tenté de comprendre comment chaque journal a rapporté l'événement et a voulu l'expliquer à ses lecteurs[1].

## A-Les cinq quotidiens montois analysés.[2]

### 1°-Un quotidien catholique : *Le Hainaut.*

Ce journal catholique paraît à Mons de 1865 à 1937. En 1893, son rédacteur en chef, Louis Desguin, dirige la rédaction à la rue des Capucins, n° 7. On le qualifie de *catholique conservateur,* étiquette qui ne semble pas usurpée quand on lit dans ses colonnes : *Cette idée de Dieu, que l'on cherche à détruire au fond des âmes des populations ouvrières, est la seule consolation, la seule espérance contre les épreuves d'ici-bas. Le matérialisme moderne ne leur donne rien de plus que ne peut donner la religion, mais il leur enlève à jamais l'espérance que leur conserve la foi en l'immortalité* (16 / 12 / 1882).

Le Hainaut
L QUOTIDIEN

### 2°-_Quatre quotidiens libéraux.

[1] Pour la méthode d'analyse, nous nous sommes inspirés de CLAUSSE, R., THOVERON, G. et PATERNOSTRE, A., *Belgique 1965 : Presse, radio, télévision aux prises avec les élections,* Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie de l'U.L.B., 1968, 318 pp. et PLUVINAGE-PATERNOSTRE, A., *L'adolescent et sa presse. Analyse de contenu des publications destinées aux jeunes,* Bruxelles, Editions de l'Institut de sociologie de l'U.L.B., 1971, 112 pp.

[2] LEFEVRE, P., Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons (1786-1940), dans *Cahiers du centre interuniversitaire d'histoire contemporaine,* n° 88, Leuven-Paris, Nauwelaerts, 1980, pp. 196-199,206-211, 245-247, 290-291 et 355-357. C'est à cet ouvrage que nous empruntons les extraits des pages 13 à 15. Remarquons qu'il n'y a pas de journaux socialistes à Mons et dans le Borinage en avril 1893.

a- *La Gazette de Mons.*

Ce très ancien journal libéral, fondé en 1839, disparaît en 1911. A l'époque de la fusillade, son siège se trouve à la rue d'Havré, n° 31. On peut le considérer comme un journal *libéral modéré* ainsi que le montre cet extrait du 15/8/1839 : *Le besoin de notre époque, c'est l'instruction, c'est la lumière, c'est le progrès. Nous soutiendrons les droits de la Nation en nous maintenant dans les justes bornes d'un libéralisme sage et éclairé...*

Gazette de Mons

JOURNAL QUOTIDIEN DE LA PROVINCE DE HAINAUT

ABONNEMENTS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

ANNONCES ET RECLAMES

b- Le *Journal de Mons.*

De 1888 à 1914, ce quotidien a toujours eu son siège à la rue de Nimy (n° 30 ou 34). Le célèbre avocat et historien Gonzalès Decamps en fut le collaborateur et le rédacteur en chef (1908). Le journal est considéré comme *libéral modéré,* comme l'illustre parfaitement l'extrait du 9/12/1888 : *Nous voulons la liberté en tout et pour tous. En politique, notre ligne de conduite s'inspirera des principes généraux des hommes de 1830, qui furent à la fois des libéraux éclairés et des conservateurs prudents. Les questions sociales et économiques occuperont dans notre journal une place importante. Les revendications légitimes de la classe ouvrière trouveront notre appui.*

JOURNAL DE MONS

QUOTIDIEN

EMEUTE A MONS - TUES et BLESSE

c- *L'Organe de Mons et du Hainaut.*

Fondé en 1862 sous le nom de *L'Organe de Mons,* il prend son titre définitif en 1871 et cesse de paraître en 1900. Ses locaux sont voisins du journal précédent (rue de Nimy, 28 ou 32). Ce quotidien libéral est caractéristique par sa violence anticléricale : *Appartenant au libéralisme, nous défendons ses principes. Nous défendons aussi les droits de la société civile contre tout empiétement du clergé (Prospectus*, 21/12/1862*)*

ORGANE DE MONS
ET DU HAINAUT

d- *La Tribune de Mons.*

*La Tribune de Mons, du Borinage, de l'Arrondissement et du Centre* (en 1879, date de sa création) change de titre l'année suivante pour devenir *La Tribune de Mons et de l'arrondissement ;* enfin, en 1881, le journal prend son titre définitif qu'il garde jusqu'à sa disparition en 1895. Ce quotidien se proclame *libéral progressiste,* dans un article du 1/10/1879 : *Nous sommes libéraux progressistes. Nous sommes partisans convaincus du rationalisme. Nous ne sommes ni spiristes ni socialistes. Nous sommes partisans du libre-échange...*

JOURNAL QUOTIDIEN
LA TRIBUNE
DE MONS
ABONNEMENTS
ANNONCES

## B- Analyse quantitative.

L'analyse quantitative utilise trois notions[1] :

-surface totale imprimée (STI) ;
-surface publicitaire (SP) ;
-surface rédactionnelle (SR). Celle-ci s'exprime par la formule suivante : SR = STI - SP

Nous avons déterminé, pour chaque quotidien montois, la part de contenu consacrée à la grève du 12 au 22 avril 1893, à Mons et dans le Borinage. Les résultats des calculs, pour permettre des comparaisons, sont exprimés en pourcentages par rapport à la surface rédactionnelle.

**Pourcentages de la surface rédactionnelle consacrés à la fusillade de l'avenue de Jemappes, dans cinq quotidiens montois (12-22/4/1893)**

| 1893 | Le Hainaut | Gazette de M. | Journal de M. | Organe de M. | Tribune de M. |
|---|---|---|---|---|---|
| 12 avril | 2,7 | 4 | 4,7 | 0,4 | 4,2 |
| 13 avril | 6 | 1,7 | 15,2 | 1,7 | 9 |
| 14 avril | 10,5 | 8 | 23 | 4,4 | 14 |
| 15 avril | 12,1 | 6,3 | 18,8 | 3,5 | 11,7 |
| Dim.16 avril | 19,3 | 8 | 26,6 | 4,3 | |
| 17 avril | 16,6 | 8,6 | | 5 | 12,4 |
| 18 avril | | 6,5 | 46,1 | 7,5 | 28,9 |
| 19 avril | 14,4 | 17,9 | 33,4 | | 11,5 |
| 20 avril | 15,1 | 10,7 | 34,3 | 6,7 | 17 |
| 21 avril | 17,6 | 4,3 | 8,6 | 8,1 | 7,3 |
| 22 avril | 17,8 | 9 | 11,3 | 2,4 | 11,2 |
| moyenne | 13,2 | 7,7 | 22,2 | 4,2 | 12,7 |
| Une parution pour les 2 jours | | | | | |

[1] PLUVINAGE-PATERNOSTRE, A., *op. cit.*, pp. 7-8.

## C- Commentaire.

### 1°-La grève au jour le jour, dans la presse montoise.

**Mardi 11 avril :** Le Parlement rejette la proposition du député Paul Janson qui demande le suffrage universel pur et simple. Le Conseil général du Parti Ouvrier décrète la grève générale pour le lendemain.

**Mercredi 12 avril :** Le nombre de grévistes dans le Borinage est évalué à 9.500. Les esprits commencent à s'échauffer. Meetings à Cuesmes, Frameries et Quaregnon.

**Jeudi 13 avril :** 14.000 à 15.000 grévistes. Ceux-ci vont *fermer* les entreprises qui continuent leurs activités. Emeutes à Monsville entre manifestants et gendarmerie. De très nombreux blessés.

**Vendredi 14 avril :** la grève est quasi générale. Des bourgmestres réclament l'armée pour assurer le maintien de l'ordre. Le syndicat général des mineurs décide une manifestation à Mons pour le lundi 17 à 14 heures.
Réaction immédiate du bourgmestre de Mons Sainctelette qui interdit toute manifestation.

**Samedi 15 avril :** affrontements violents entre manifestants et gendarmes (Cul du Qu'vau, Quaregnon, Frameries...). Le gouverneur du Hainaut envoie un escadron de chasseurs à cheval et deux bataillons de Chasseurs à pied pour maintenir l'ordre dans la région. Au meeting de Frameries, les orateurs incitent les ouvriers à la résistance. Le nombre de grévistes est estimé à 23.000.

**Dimanche 16 avril :** A Mons, la police garde les avenues conduisant au Borinage et la garde civique est convoquée à l'hôtel de ville où le colonel Dolez leur donne ses instructions pour le lendemain. La troupe garde les abords du chemin de fer. La violence est omniprésente dans le Borinage (attentat à la dynamite contre l'église de Petit-Wasmes, agression du bourgmestre de Frameries). Henri Roger répond au bourgmestre de Mons qu'il est trop tard pour annuler la manifestation de lundi.

**Lundi 17 avril :** Mons est en état de siège. Entre midi et quatorze heures, les trains amènent à la gare de Mons, des manifestants qui se promènent deux par deux dans la ville. Les Montois vont au *spectacle* et se massent aux endroits d'où ils pourront apercevoir les colonnes de grévistes borains.

14 heures : 4 à 5.000 manifestants arrivent par l'avenue de Cuesmes. Ils sont repoussés à la baïonnette par la 4è compagnie de la garde civique épaulée par les chasseurs-éclaireurs.
A l'avenue de Jemappes, depuis 13 heures, les 1ere, 2e et 3e compagnies de la garde civique maintiennent à distance, avec difficulté, un groupe d'environ 6.000 personnes. Celles-ci semblent reculer, puis se ruent à l'assaut des gardes civiques et tentent de leur arracher leurs fusils. Des pierres pleuvent sur les gardes. Sans sommation, la fusillade éclate. On transporte les morts (cinq) et les blessés graves (neuf) au chemin de l'Inquiétude. La garde civique compte 14 blessés.
Henri Roger exhorte les mineurs à rentrer chez eux. Vers 18 heures, le calme revient.

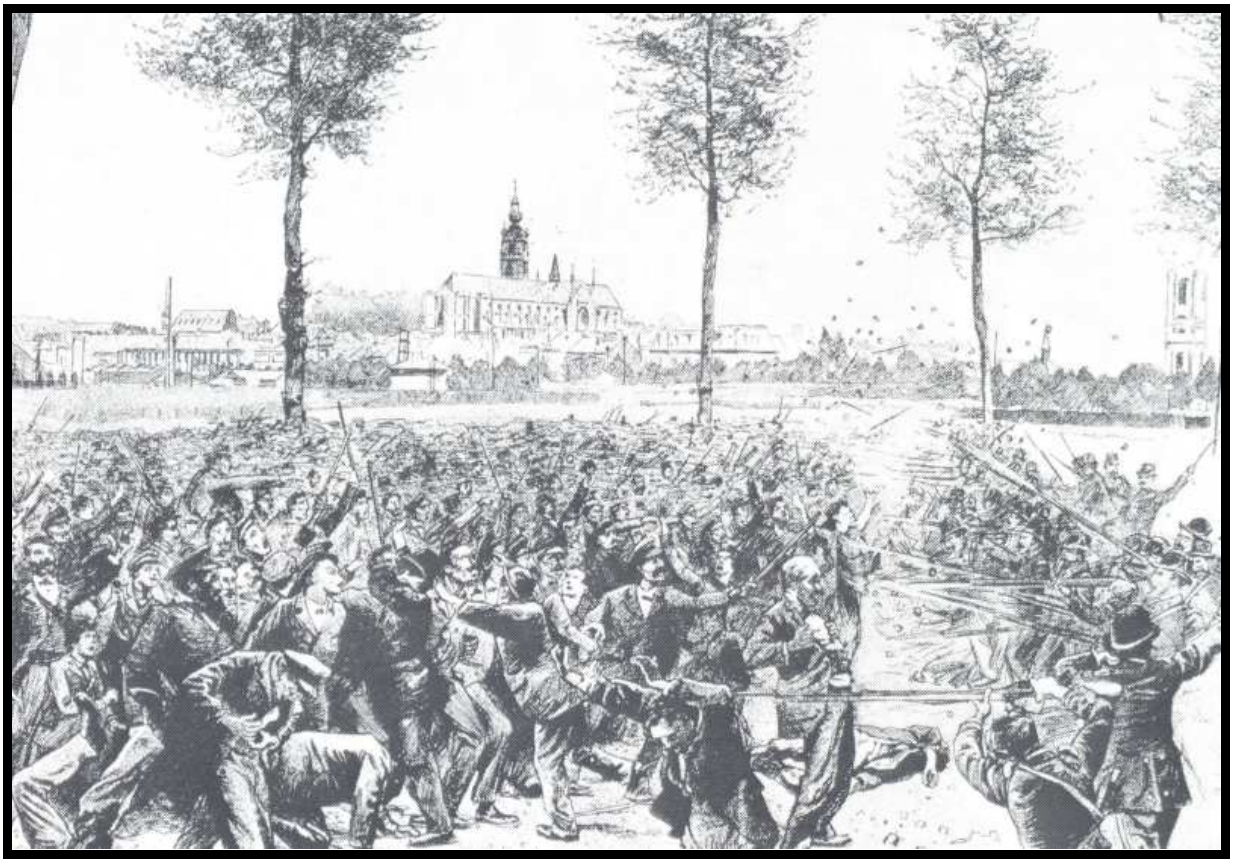

**La fusillade vue par L'Illustration Européenne, 30/4/1893, p. 489**[1]

[1] Extrait de *1885-1895, 100 ans de socialisme, op. cit.*, p.73

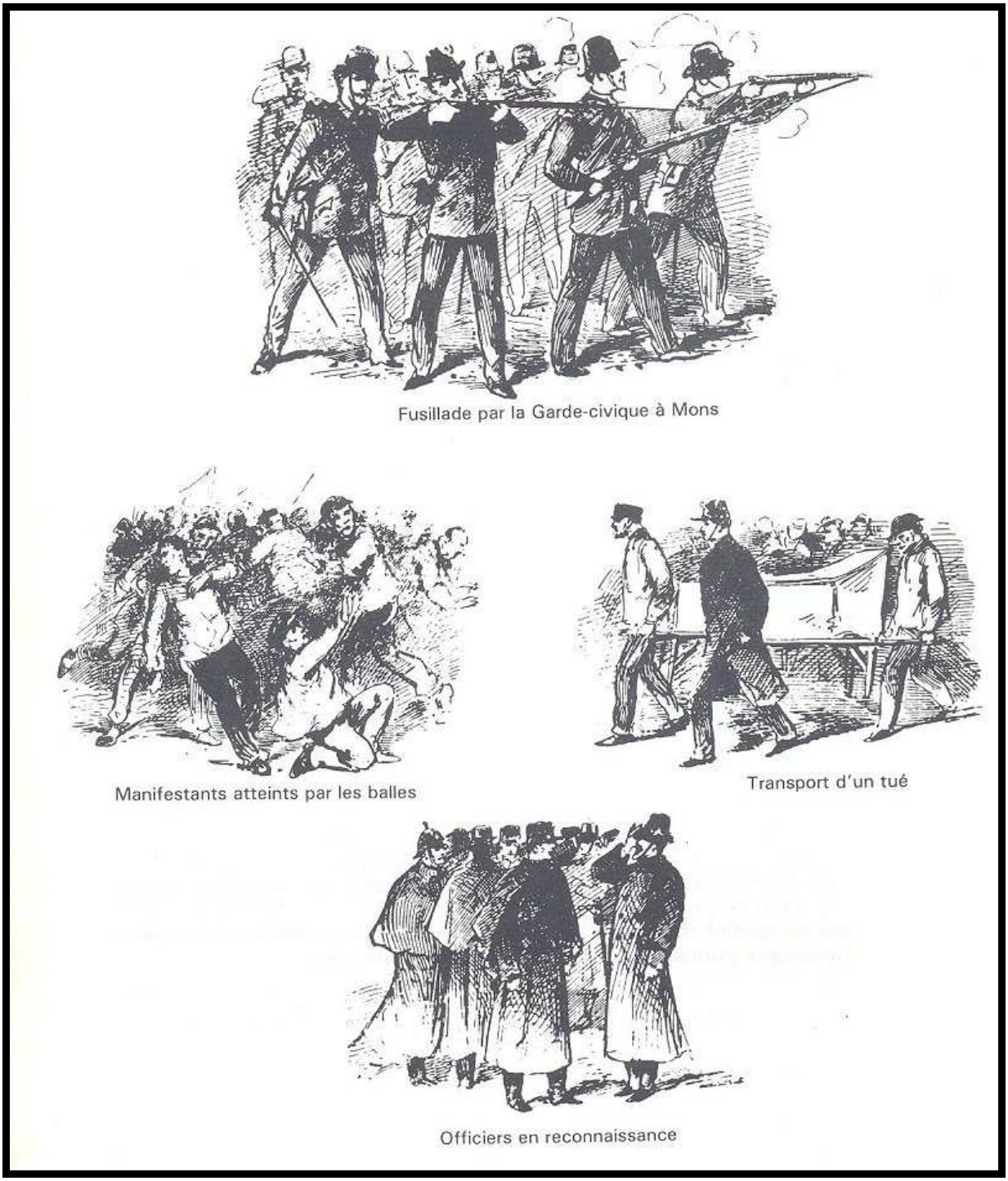


**La fusillade dans *La Feuille illustrée*, 30 avril 1893**[1]

**Mardi 18 avril :** le suffrage plural est adopté à la Chambre. Le parquet de Mons ouvre l'enquête sur la fusillade. Le syndicat des mineurs fait placarder un

[1] Extrait de FOURMANOIT, L., *op. cit.*, p. 7

manifeste appelant au calme[1]. Arrestation de Bastien, Roger. Des Montois se font agresser dans le Borinage.

**Mercredi 19 avril :** Le conseil général du Parti Ouvrier décide la reprise du travail. Le Borinage enterre ses morts. Aucun désordre n'est signalé.

**Jeudi 20 avril :** reprise partielle du travail. Des groupes de grévistes s'attaquent à des fermes isolées (Ciply).

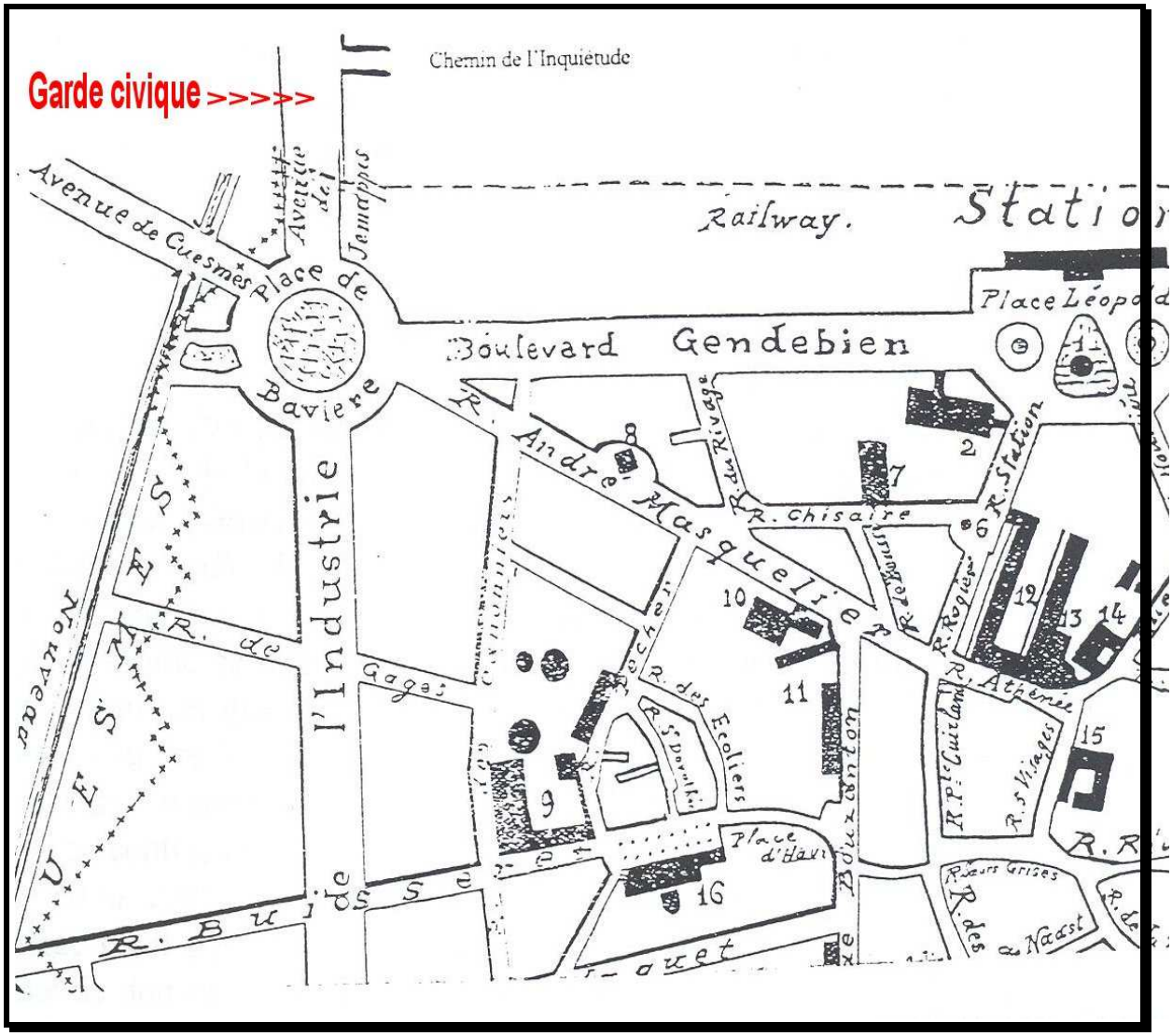


**Vue partielle du plan de la ville de Mons à la fin du XIXè S.[2]**

2°-L'événement est *couvert* de manière très différente.

[1] Voir *infra*, p. 28.
[2] Extrait du plan annexé au *Guide du touriste* de G. Decamps (1894).

A la lecture du tableau de la page précédente, des différences criantes sautent aux yeux. Entre *Le Journal de Mons* qui consacre, en moyenne, 22 % de sa surface rédactionnelle aux grèves du mois d'avril 1893 et *L'organe de Mons* qui daigne à peine en parler, il y a un *gouffre journalistique.*

Cela tient-il à la tendance politique des quotidiens ? Evidemment pas, puisqu'il s'agit dans ce cas de deux journaux libéraux. De plus, si l'on compare *Le Hainaut* (catholique) et *La Tribune de Mons* (libéral), on s'aperçoit qu'ils obtiennent le même résultat (environ 13% de la surface rédactionnelle).

Après une lecture attentive des quotidiens montois de 1893, on peut conclure que la différence de *couverture* de l'événement tient plutôt à deux facteurs : l'optique du journal et les moyens mis en œuvre.

**-L'optique du journal.**

Dans un *Prospectus* du 21 décembre 1862, le rédacteur de *L'Organe de Mons* écrit : [*L'organe de Mons*] *contiendra quotidiennement une correspondance bruxelloise et une chronique parisienne. Rien ne sera négligé pour doter la ville de Mons et l'arrondissement d'un journal sérieux.* Cette phrase est toujours d'actualité en 1893, puisque le 18 avril, le journal consacre plus de la moitié de sa deuxième page aux nouvelles de Belgique et de l'étranger (grève à Hull) et que la surface de l'article consacrée aux élections à la Garde civique montoise (4, 5 % de la SR) est à peine plus réduite que celle du récit de la fusillade de l'avenue de Jemappes (5, 3% de la SR) [1].

Par contre, un quotidien comme *Le Journal de Mons* a un ancrage plus local. 80 à 100% de sa deuxième page concernent le Hainaut et surtout le Borinage où il possède de nombreux correspondants (voir *infra).*De plus, cette volonté de donner de l'importance aux événements locaux est bien visible sur la première page[2] : *La grève au Borinage* (*Journal de Mons*, 13/4/1893, p. 1), *Emeutes à Mons. Tués et blessés* (*Journal de Mons*, 18/4/1893, p. 1).

**- Les moyens mis en œuvre.**

[1] Notons que ce journal *sérieux* donne, tous les jours, en première page, un feuilleton de Jules de Gastyne intitulé *La femme fatale (*2è partie : *Les extases de l'amour)* et que le jour où il relate sommairement en 2è page la fusillade, il se moque ouvertement des catholiques dans un article sur les *Miracles de Lourdes.*

[2] C'est d'ailleurs le seul journal local à imprimer des titres percutants en première page.

*De notre correspondant particulier. D'une autre correspondance. On nous signale par téléphone. Au moment où je vous téléphone... Nous revenons d'une tournée en ville...* Voilà des expressions présentes, chaque jour, dans les pages du *Journal de Mons*. Celui-ci est un quotidien dynamique qui utilise la technologie de son temps et dispose sur le terrain de quelques journalistes professionnels et de nombreux correspondants locaux. D'autre part, ce journal parvient à *coller* à l'actualité, modifiant sa présentation à la dernière minute pour insérer quelque *scoop : Dernière heure ; au moment de mettre sous presse, nous apprenons*...(15/4, p. 2) ; *Nous arrêtons notre tirage pour annoncer que...* (15/5, p. 2) ; *Dernière heure. Arrestation de Roger... (*(19/4, p. 2).

Au XIX^e^ S., sans la concurrence de la radio et de la télévision, les journaux n'ont pas le culte du direct. En règle générale, et *Le Journal de Mons* n'y échappe pas, un événement est rapporté avec deux jours de retard. Mais au moment de la grève d'avril 1893, ce dernier quotidien est le seul à publier les nouvelles de la veille, les autres journaux ne changeant rien à leurs habitudes. En fait, ce jour de retard permet vraisemblablement aux autres quotidiens de *s'inspirer* du *Journal de Mons.* Voici quelques exemples : le 13 avril, des grévistes mettent à sac une boucherie de Monsville car le boucher avait fourni des cordes, à la gendarmerie, pour lier les prisonniers. Cet événement est rapporté le 14 dans le *Journal de Mons* et le 15 dans les autres quotidiens. Mais la palme de la nonchalance journalistique revient à *La Gazette de Mons* dont la rédaction, atteinte de surdité, mentionne seulement le 19 avril la fusillade mortelle survenue deux jours plus tôt[1] .

### 3°- La responsabilité de la grève.

*La Gazette de Mons* est le seul journal à ne pas faire de commentaire sur ce sujet ; il se contente de rapporter l'événement d'une manière assez laconique et tardive.

Par contre, trois quotidiens (*Le Hainaut, Le Journal de Mons* et *L'Organe de Mons)* déplorent que les mineurs aient entamé une grève et ils tirent à boulets rouges sur les socialistes. Leur argumentation est simple : les ouvriers borains se font manipuler par les promesses des orateurs socialistes. Ceux-ci sont vite

[1] Même *L'organe de Mons* y consacre un petit article le 18 avril.

dépassés par la colère et la haine qu'ils ont suscitées et disparaissent dans la nature quand les choses tournent mal...

Une seule voix discordante : *La Tribune de Mons*[1]. En général, ce journal ne fait pas de commentaires sur la grève : il relate les faits d'une manière neutre et précise. Mais le 20 avril, il sort de sa réserve et publie un petit article qui se démarque totalement des autres quotidiens montois : il félicite les ouvriers borains pour leur lutte et leur victoire. Les morts de la fusillade sont appelés des *martyrs* et le journaliste se réjouit de la prochaine entrée de députés socialistes au Parlement.

### 4°- La responsabilité de la fusillade.

La presse, le lendemain de la fusillade, est sous le choc du drame et ne cherche pas encore de responsable : *Ce n'est pas le moment de faire des réflexions. Il n'y a place actuellement que pour les lamentations et la tristesse profonde que de pareils événements doivent inspirer (Le Hainaut,* 19/4/1893, p. 2)[2].

Mais avec un peu de recul, les quotidiens (sauf *La Tribune de Mons*, voir *supra*) s'en prennent clairement aux leaders socialistes : *...quels élans d'indignation contre les meneurs qui ont provoqué ce terrible drame. Ils sont honnis par tous les hommes de cœur et l'on fait les voeux les plus ardents pour que l'heure de la justice sonne enfin pour eux (Journal de Mons,* 19/4, p. 2).
*Ce n'était pas après la sanglante échauffourée que les meneurs socialistes devaient s'exhiber, c'était auparavant (Le Hainaut,* 20/4, p. 2). *...tout en regrettant vivement l'incident sanglant que nous venons de rapporter, et dont la responsabilité retombe sur les excitateurs qui pouvaient empêcher les Borains de donner suite à leurs projets... (L'Organe de Mons,* 18-19/4, p. 2).

L'arrestation des leaders socialistes est bien entendu accueillie avec soulagement : *Les deux premiers* (Roger et Bastien) *ont été cueillis vers cinq heures par M. Korten, commissaire en chef... Lorsque les commissaires sont entrés chez Roger...ces personnages* (Roger, Bastien et les frères Defuisseaux) *étaient en train de sabler le champagne, ce qui était sans doute la manière de*

---

[1] Voir *supra*, p. 15. *La Tribune* est qualifiée de *libéral progressiste.* Philibert Verdure, son rédacteur en chef au moment de la fusillade, deviendra d'ailleurs député socialiste. Quelques mois plus tard, Fernand Meurice prendra la direction du journal et soutiendra l'action socialiste (LEFEVRE, P., *Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons..., op. cit.,p.356. et* PUISSANT, J., *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage, op. cit.*, pp. 353 , 438 et 442.

[2] Ce journal ne paraît pas le mardi (18 avril).

*pleurer la mémoire des pauvres diables de grévistes...* (Le *Journal de Mons*, 20/4, p. 2).

Quant à la garde civique, les journaux estiment qu'elle a fait son devoir dans des circonstances difficiles : *On a remarqué avec quel sentiment du devoir les gardes se sont rendus sous les armes. Peu manquaient au rendez-vous et tous ont marché avec énergie pour maintenir l'ordre (La Gazette de Mons,* 19/4, p. 2). *Il s'agissait, pour ces hommes de défendre leur vie sérieusement menacée et si la légitime défense est un droit commun, c'était le cas ou jamais de l'exercer (Le Journal de Mons,* 21/4, p. 2).

Quelques rares passages, néanmoins, estiment que la mission des ces soldats d'opérette était bien lourde à assumer : *Ce n'était pas du reste à des soldats d'occasion que l'on devait confier des avant-postes. Un peu de cavalerie, une compagnie de l'armée régulière et le grand et irréparable malheur d'hier eût été évité. (Le Hainaut,* 19/4, p. 2).

## IV- Après la fusillade.

### A- L'adoption du suffrage universel plural.[1]

L'article 47 de la Constitution accorde désormais le droit de vote aux hommes (à partir de 25 ans) de nationalité belge. Un vote supplémentaire est accordé aux pères de famille (de 35 ans, au moins) qui occupent une habitation représentant un minimum de 5 francs d'impôt personnel et aux propriétaires d'un immeuble d'une valeur de 2.000 francs. Deux votes supplémentaires sont accordés aux capacitaires (diplôme d'enseignement supérieur ou d'humanités) On ne peut cumuler plus de trois voix.

Le nombre d'électeurs décuple, passant ainsi de 136.775 à 1.370.687. Ces électeurs disposent au total de 2.111.127 voix qui se répartissent de la manière suivante : 850.000 électeurs ont une voix, 290.000 ont deux voix et 220.000 en ont trois. Notons enfin que le vote est désormais rendu obligatoire.

### B- Les élections du 14 octobre 1894[1].

[1] MABILLE, X., *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 193.

Dès le mois d'avril 1893, quelques jours après la révision de la Constitution, Alfred Defuisseaux prépare la campagne électorale en faisant du problème des pensions l'arme principale de sa propagande.

Au niveau national , les socialistes opèrent une percée spectaculaire (28 députés sur 152), tandis que dans l'arrondissement de Mons, ils emportent la victoire totale : 54, 8% des voix et la totalité des six élus de la circonscription : les frères Defuisseaux, Maroille, Brenez, Roger et Bastien[2].

Dès janvier 1895, ils entrent dans la vie parlementaire en déposant le projet de pensions pour les mineurs.

Une nouvelle phase de la lutte ouvrière vient de s'ouvrir.

### C- Le fossé entre Mons et le Borinage.

Montois et Borains ont toujours été en opposition. Jean Puissant[3] rappelle que les Borains traitaient les Montois de *fâdes* (paresseux), considérant que la ville était composée de bourgeois rentiers et oisifs.

De leur côté, les Montois regardaient plutôt le Borinage et ses habitants comme un parc naturel, une lointaine colonie ou un jardin zoologique. La description des Borains par Gonzalès Decamps[4] est tout un programme : *Dans le Borinage vit une population spéciale, vouée depuis des siècles, de l'enfance jusqu'à la mort, aux rudes travaux des fosses, ne sachant accomplir que cette besogne, « carbener », selon l'expression locale. Il y a là de véritables nègres de l'industrie, nègres par leurs occupations absorbantes et dangereuses autant que par la poussière noire qui recouvre leurs visages. Ces gens ont bien des défauts ; ils sont dus surtout à un travail qui n'est pas de nature à vivifier leur intelligence et à développer leur sensibilité morale...*

La fusillade de Mons est bien entendu restée gravée dans la mémoire des Borains. Pendant longtemps, on chômera le 17 avril dans tous les charbonnages du Borinage. Mais il est évident que le fossé qui séparait traditionnellement la ville de la région industrielle va s'accentuer, comme l'indique l'affiche placardée juste après la fusillade[5] : *Entre Mons et le Borinage, il y a désormais*

---

[1] MABILLE, X., *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 194, MAHIEU-HOYOIS, F., L'évolution du mouvement socialiste borain (1885-1895), dans *Cahiers du centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 62, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1972, pp. 82-83 et PUISSANT, J., *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage, op. cit.*, pp. 363-375.

[2] Il s'agit encore du scrutin majoritaire. La représentation proportionnelle date de 1895.

[3] *Ibidem*, p. 77.

[4] DECAMPS, G., *Mons. Guide touristique, op. cit.*, pp. 201-202.

[5] PUISSANT, J., *op. cit.*, p. 349.

*une barrière de sang. Borains, n'oublions pas le sang répandu. Mais gardons désormais notre calme et luttons jusqu'au jour où nous aurons acquis nos droits. Alors nous nous souviendrons. Vive le S.U.*[1]

Dans les semaines qui ont suivi la tragédie, il n'est pas recommandé aux Montois de traverser le Borinage comme les journaux le rapportent: *Des habitants de Mons qui s'étaient rendus au marché dans le Borinage, ont dû fuir et reprendre en hâte les trains pour Mons. Des bandes de grévistes les menaçaient et voulaient leur faire un mauvais parti. Des voyageurs ont été molestés. Des camions sont arrêtés sur les routes par les grévistes. Les Borains déclarent qu'ils veulent tuer le commerce de Mons (La Tribune de Mons*, 20/4, p. 2).

Enfin, le drame explique aussi pourquoi, un an plus tard, le P.O.B choisit Quaregnon, et pas Mons, pour son Congrès durant lequel la célèbre Charte sera votée.[2]

## CONCLUSION.

L'étude de la presse locale est très enrichissante. Elle nous permet de mieux comprendre , à un siècle de distance, les préoccupations quotidiennes, les soucis et les espoirs de nos concitoyens. D'autre part, si l'analyse des commentaires écrits *à chaud* offre beaucoup d'intérêt, la comparaison chiffrée de la relation de la fusillade aide aussi à nous rendre compte que tous les Montois n'étaient pas égaux devant l'information.

Mais au-delà de cette connaissance, nous pensons que cette recherche d'histoire locale contribuera à donner une mémoire au corps social de la région de Mons-Borinage.

Enfin, comme le disent parfaitement deux historiens français[3] : *l'histoire locale ... doit aussi servir l'histoire générale qui se nourrit de tous les matériaux accumulés par le patient labeur accompli à la base.*

Nous espérons avoir atteint modestement ces objectifs.

## <u>Bibliographie.</u>

---

[1] Affiche signée : *Pour le syndicat : D. Maroille, E. Fauviau, H. Roger.*
[2] Voir à ce propos la numéro spécial de la revue *Socialisme* , n° 243, mai-juin 1994.
[3] *Guide de l'histoire locale* (sous la direction de A. CROIX et D. GUYVARC'H), Paris, Editions du Seuil, 1990, pp. 31-32.

*1885/1985. Cent ans de socialisme*, Catalogue édité à l'occasion de l'exposition organisée par le Comité national du centième anniversaire du Parti Ouvrier Belge à la Bibliothèque Royale Albert Ier du 23 mars au 20 avril 1985, (s.l.), (s.éd.), 1985, 279 pp.

*1885/1985. Du parti ouvrier belge au parti socialiste*. Mélanges publiés à l'occasion du centenaire du P.O.B. par l'Institut E. Vandervelde, Bruxelles, Editions Labor, 1985, 421 pp.

BOUDET, J., *Chronologie universelle*, Paris, Bordas, 1983, 647 pp.

BRUWIER, M., BUSIEAU M. et DORSIMONT,D.,*Histoire des fédérations. Mons-Borinage*, Mémoire ouvrière, t. VIII, Bruxelles, Présence et action culturelles, 1985, 115 pp.

CHLEPNER, B. S., *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, U.L.B., Institut sociologique Solvay, 1956, p. 48.

CLAUSSE, R., THOVERON, G. et PATERNOSTRE, A., *Belgique 1965 : Presse, radio, télévision aux prises avec les élections*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie de l'U.L.B., 1968, 318 pp.

DECAMPS, G., *Mons. Guide du touriste*, Mons, V. Janssens, 1894, 220 pp.

DENOEL, T. (sous la direction de), *Le nouveau dictionnaire des Belges*, Bruxelles, Le Cri édition, 1992.

DROZ, J., *Histoire générale du socialisme*, t. II, De 1875 à 1918, Paris, Quadrige/Presses universitaires de France, 1997, 662 pp.

FOURMANOIT, L., *Des luttes...des hommes...et du Borinage. Quatre-vingt-treize avenue de Jemappes*, édition Borinage 2000, 1983, 229 pp.

HASQUIN, H. (sous la direction de), *Dictionnaire d'histoire de Belgique*, Bruxelles, Didier Hatier, 1988.

LEFEVRE, P., Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons (1786-1940), dans *Cahiers du centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 88, Leuven-Paris, Nauwelaerts, 1980, 402 pp.

LIEBMAN, M., *Les socialistes belges (1885-1914)*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1979, 299 pp.

MABILLE, X., *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, CRISP, 1997, 475 pp.

MAHIEU-HOYOIS, F., L'évolution du mouvement socialiste borain (1885-1895), dans *Cahiers du centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 62, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1972, 91 pp.

PIRENNE, H., *Histoire de Belgique*, t. IV, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1952, pp. 187-254.

PLUVINAGE-PATERNOSTRE, A., *L'adolescent et sa presse. Analyse de contenu des publications destinées aux jeunes*, Bruxelles, Editions de l'Institut de sociologie de l'U.L.B., 1971, 112 pp.

PUISSANT, J., *Un lent et difficile processus de démocratisation*, dans HASQUIN, H. (sous la direction de), *La Wallonie. Le pays et les hommes, Histoire, économie et société*, t. II, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1976, pp.159-189.

PUISSANT, J., Bruxelles-Quaregnon : deux pôles historiques du P.O.B., dans *Socialisme*, mai-juin 1994, pp. 139-142.

PUISSANT, J., *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, Mémoires de la classe des Lettres, t. LXV, Bruxelles, Palais des Académies, 693 pp.

TERLINDEN, C. et *alii*, *Histoire de la Belgique contemporaine*, 1830-1914, t. II, Bruxelles, Dervit, 1929, 607 pp.

WILLERVAL, B. (sous la direction de), *Chronique illustrée d'histoire universelle*, Paris, Eclectis/Albin Michel, 1992, 392 pp.

## Table des matières.

**Introduction.** **p.3**

**I- 1893 : Le contexte.** **…….** **p.4**

**A-International.** ……. **p.4**
**B-National.** ……. **p.5**
**1°-Le contexte économique et social.** …… **p.5**
**2°-Le contexte politique : le suffrage universel.** …… **p.8**
**3°-La politique internationale : le Congo.** …… **p.9**

**II- Les acteurs du drame du 17 avril 1893.** …… **p.9**
**A-Le gouvernement.** …… **p.9**
**B- Le bourgmestre de Mons : Henri Sainctelette.** …….. **p.10**
**C-La garde civique.** …….. **p.11**
**D-Le socialisme borain.** …….. **p.12**

**III- La fusillade de l'avenue de Jemappes vue à travers la presse montoise.** **p.14**
**A-Les cinq quotidiens montois analysés.** **p.14**
**B- Analyse quantitative.** …… **p.17**
**C- Commentaire.** ……. **p.18**

**IV-Après la fusillade**.
**A-L'adoption du suffrage universel plural.** ……. **p.25**
**B-Les élections du 14 octobre 1894.** …… **p.26**
**C-Le fossé entre Mons et le Borinage.** ……... **p.26**

**CONCLUSION.** **p.27**

**Bibliographie.** **p.28**